

CONSTRUCTION D'UN
GROUPEMENT D'HABITATION



Développeur:



Architecte:

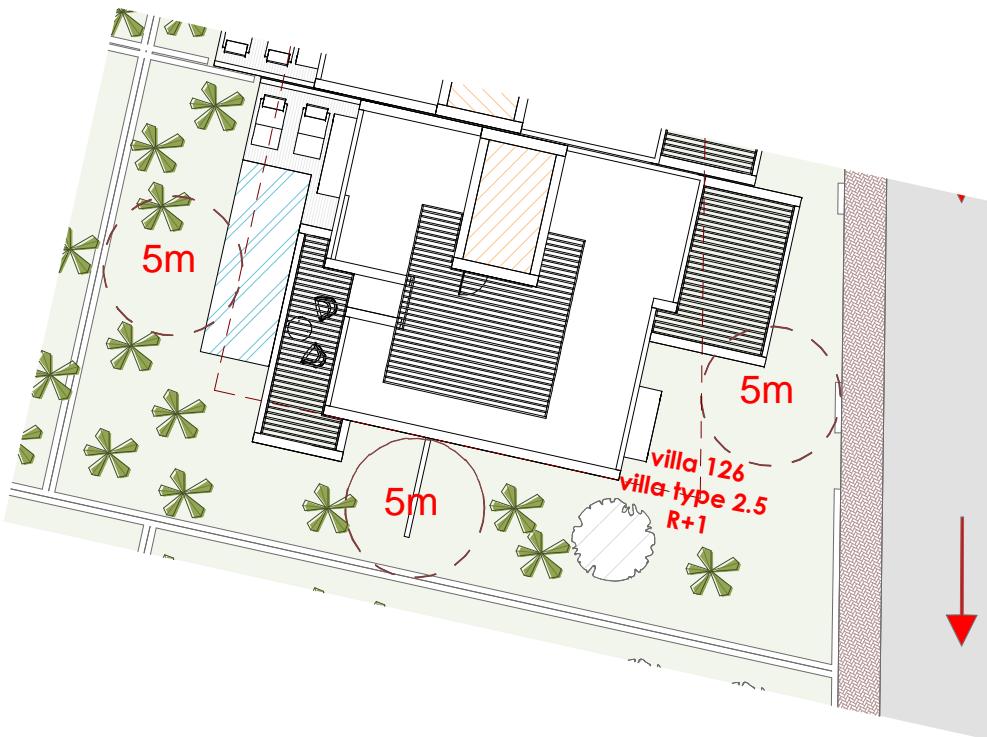
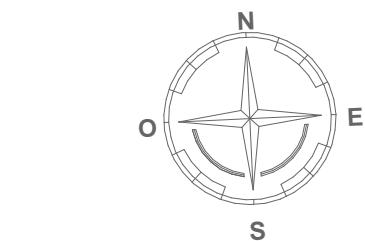


ATELIER D'ARCHITECTURE ABDELHAKIM GUILMI
www.aq-aq-international.com

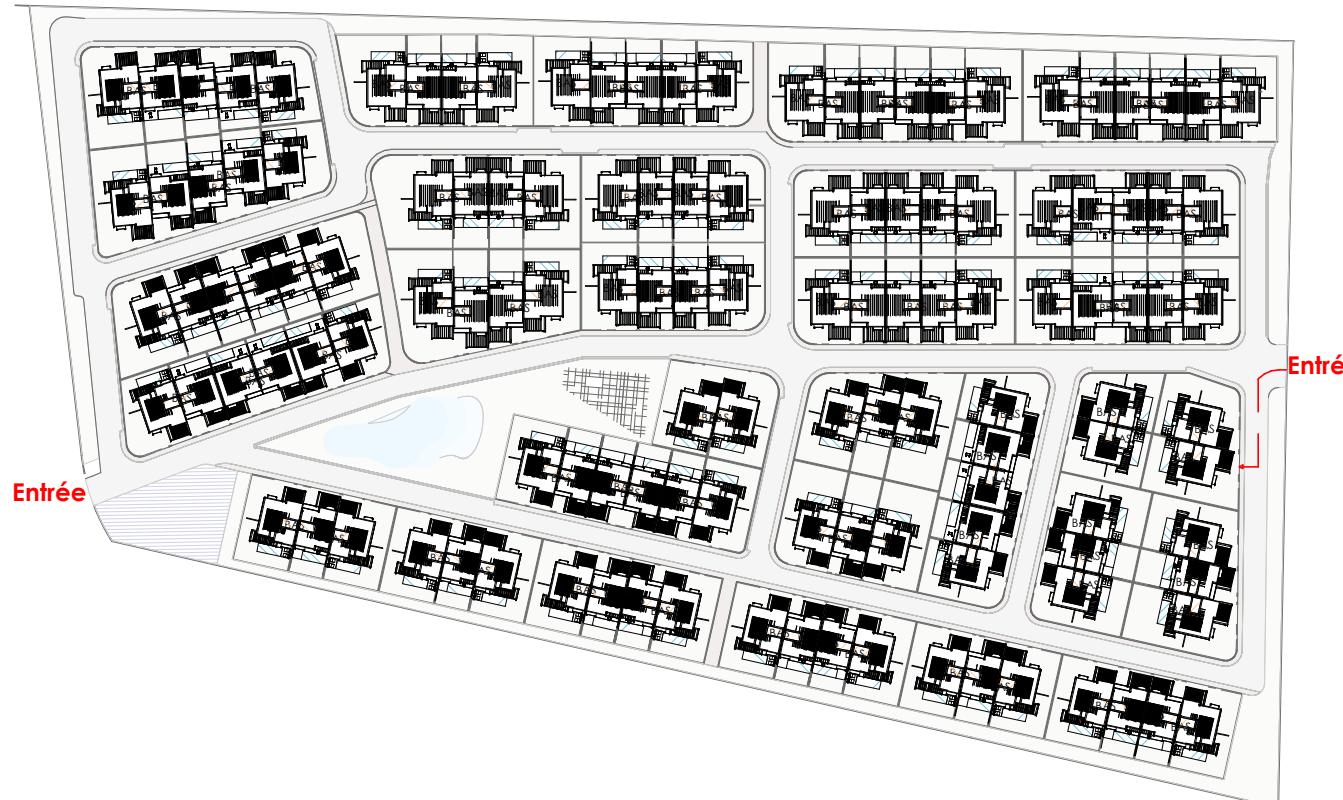
AFFECTATION	Villa 2.5
SURFACE : 236.88 m²	
LOT	126

SUPERFICIE 443 m²

SURFACE PLANCHER	
PLAN RDC	93.95 m ²
PLAN ETAGE	127.70 m ²
PLAN TOITURE	15.23 m ²
TOTAL	236.88 m²
TERRASSE PISCINE	29.55 m ²
PISCINE	7.00 m x 2.50 m
Rooftop	102.00 m ²



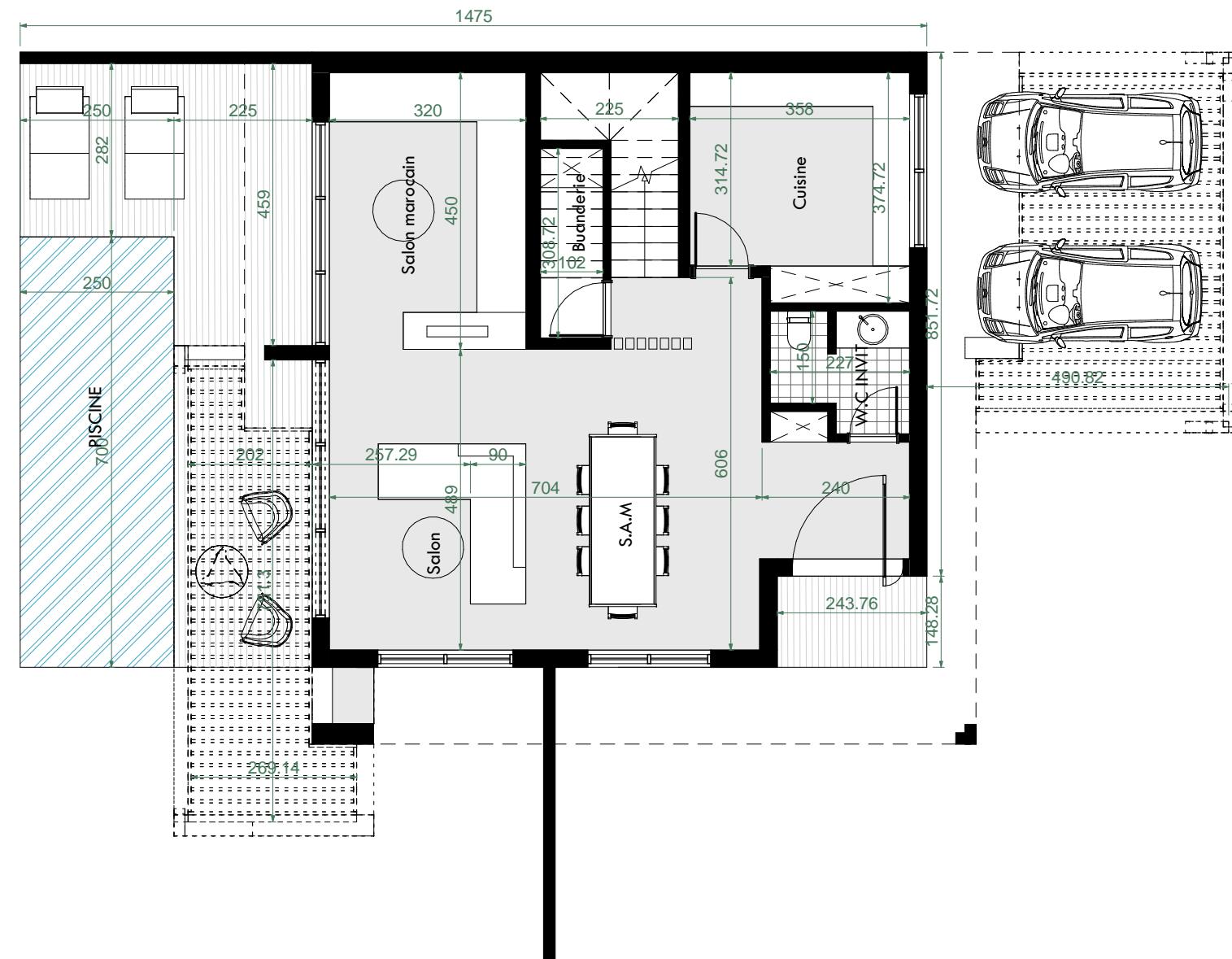
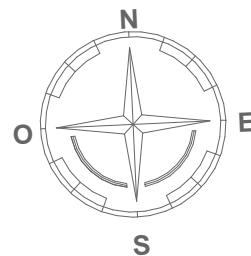
Plan toiture Terrasse
Ech=1/250



Plan de Masse
Ech=1/2000

Les cotes et surfaces sont mentionnées à titre indicatif et sont susceptibles de variations dans les tolérances du contrat, les gaines techniques, faux plafonds, soffites connus sont mentionnés à titre indicatif. Pour des raisons techniques, administratives ou réglementaires ils sont susceptibles d'être modifiés et/ou créés. La représentation des éléments de cuisine et salle de bain n'a qu'une valeur illustrative. Seuls les éléments définis dans la notice descriptive de vente sont contractuels. La représentation des halles et arbres est purement symbolique et n'a pas caractère contractuel. La surface des placards est intégrée à la surface des pièces.

	Echelle	---
N° Planche	1 / 5	Date 03/06/2025



CONSTRUCTION D'UN
GROUPEMENT D'HABITATION
N'ZAH



Développeur:



Architecte:



ATELIER D'ARCHITECTURE ABDELHAKIM QUILMI

www.aaqg-international.com

AFFECTATION **VILLA TYPE 02.5**

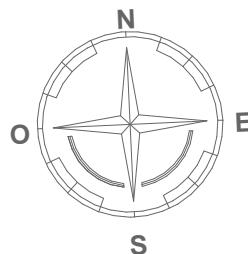
93.95 m²

LOT	---	NIVEAU	RDC
PIECES			SURFACES
HALL D'ENTREE			6.4 m ²
W.C INVITÉE			5.03 m ²
BUANDERIE			4.19 m ²
CUISINE			15.06 m ²
SALON MAROCAIN			17.03 m ²
SALLE A MANGER			18.35 m ²
SALON			20.77 m ²
TERRASSE PISCINE			29.55 m ²
PISCINE			7.00 m x 2.50 m

Les cotés et surfaces sont mentionnés à titre indicatif et sont susceptibles de variations dans les tolérances de chantier. les cotés techniques, fours, plafonds, soffits, combles sont mentionnés à titre indicatif. Pour des raisons de lisibilité, les dimensions, les cotés et les surfaces sont susceptibles d'être modifiés et/ou créées. La représentation des éléments de cuisine et salle de bain n'a qu'une valeur illustrative. Seuls les éléments définis dans la notice descriptive de vente sont contractuels. La représentation des haies et arbres est purement symbolique et n'a pas caractère contractuel. La surface des placards est intégrée à la surface des pièces.

Echelle **1/100**

N° Planche **2/4** Date **16/04/2025**



CONSTRUCTION D'UN GROUPEMENT D'HABITATION **N'ZAH**



Développeur:



Architecte:

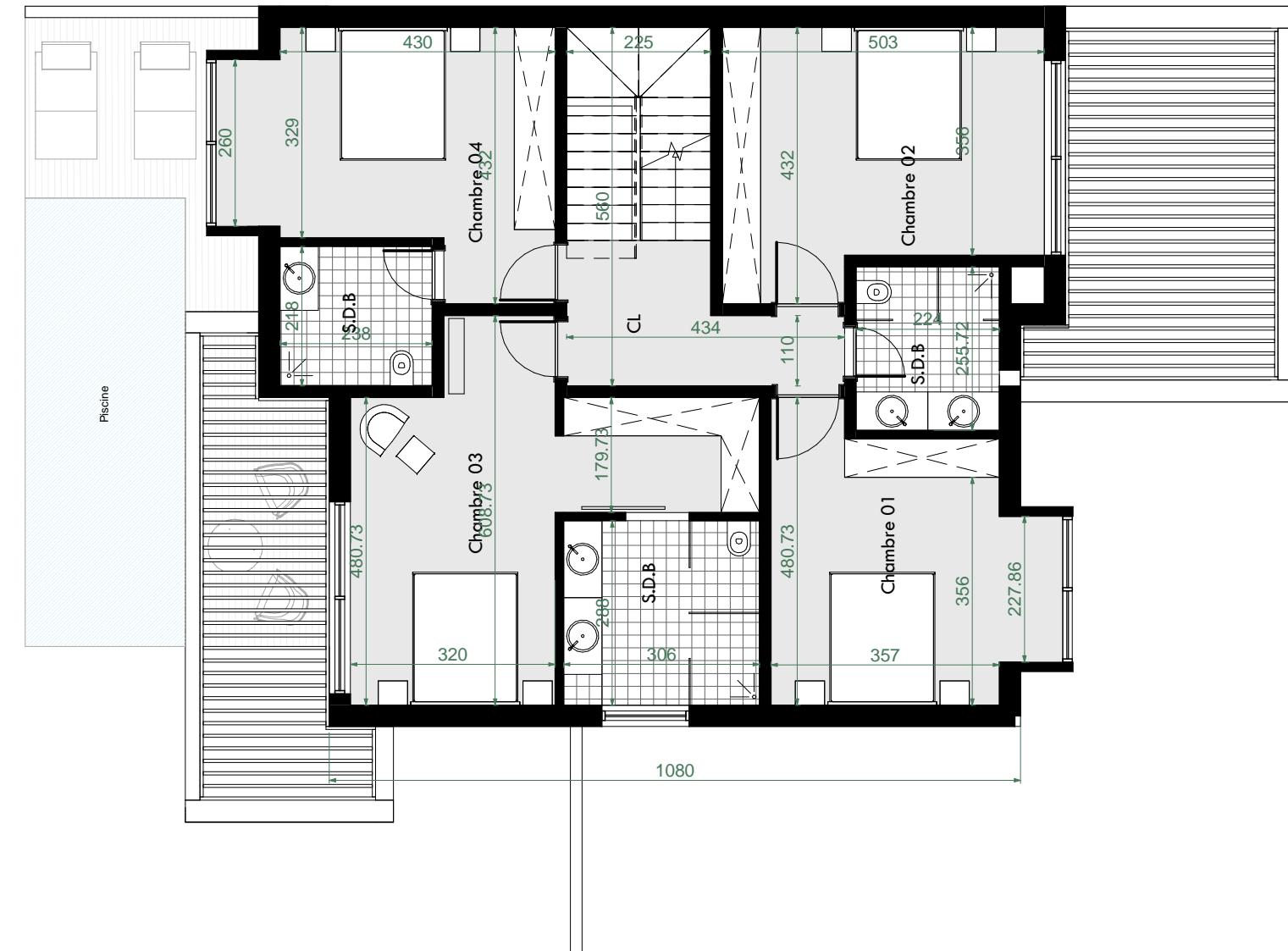


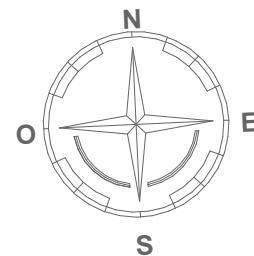
ATELIER D'ARCHITECTURE ABDELHAKIM QUILMI

www.ssug-international.com

AFFECTATION	VILLA TYPE 02.5
127.70 m²	
LOT	---
	NIVEAU
PIECES	SURFACES
HALL	8.14 m ²
CHAMBRE 01 :	21.15 m ²
CHAMBRE 02 :	23.61 m ²
S.D.B COMMUNE :	7.92 m ²
CHAMBRE 03 :	38.02 m ²
- CHAMBRE	21.22 m ²
- DRESSING	6.27 m ²
- S.D.B	10.53 m ²
CHAMBRE 04:	28.86 m ²
- CHAMBRE	22.22 m ²
- S.D.B	6.64 m ²

des cotes et surfaces sont mentionnées à titre indicatif et sont susceptibles de variations dans les tolérances du contrat. les gaines techniques, faux plafonds, soffites connus sont mentionnés à titre indicatif. Pour des raisons techniques, administratives ou réglementaires ils sont susceptibles d'être modifiés et/ou créés. La représentation des éléments de cuisine et salle de bain n'a qu'une valeur illustrative. Seuls les éléments indiqués dans la notice descriptive de vente sont contractuels. La représentation des houles et arbres est purement symbolique et n'a pas caractère contractuel. La surface des placards est intégrée à la surface des pièces.





CONSTRUCTION D'UN
GROUPEMENT D'HABITATION
N'ZAH



Développeur:



Architecte:



ATELIER D'ARCHITECTURE ABDELHAKIM QUILMI

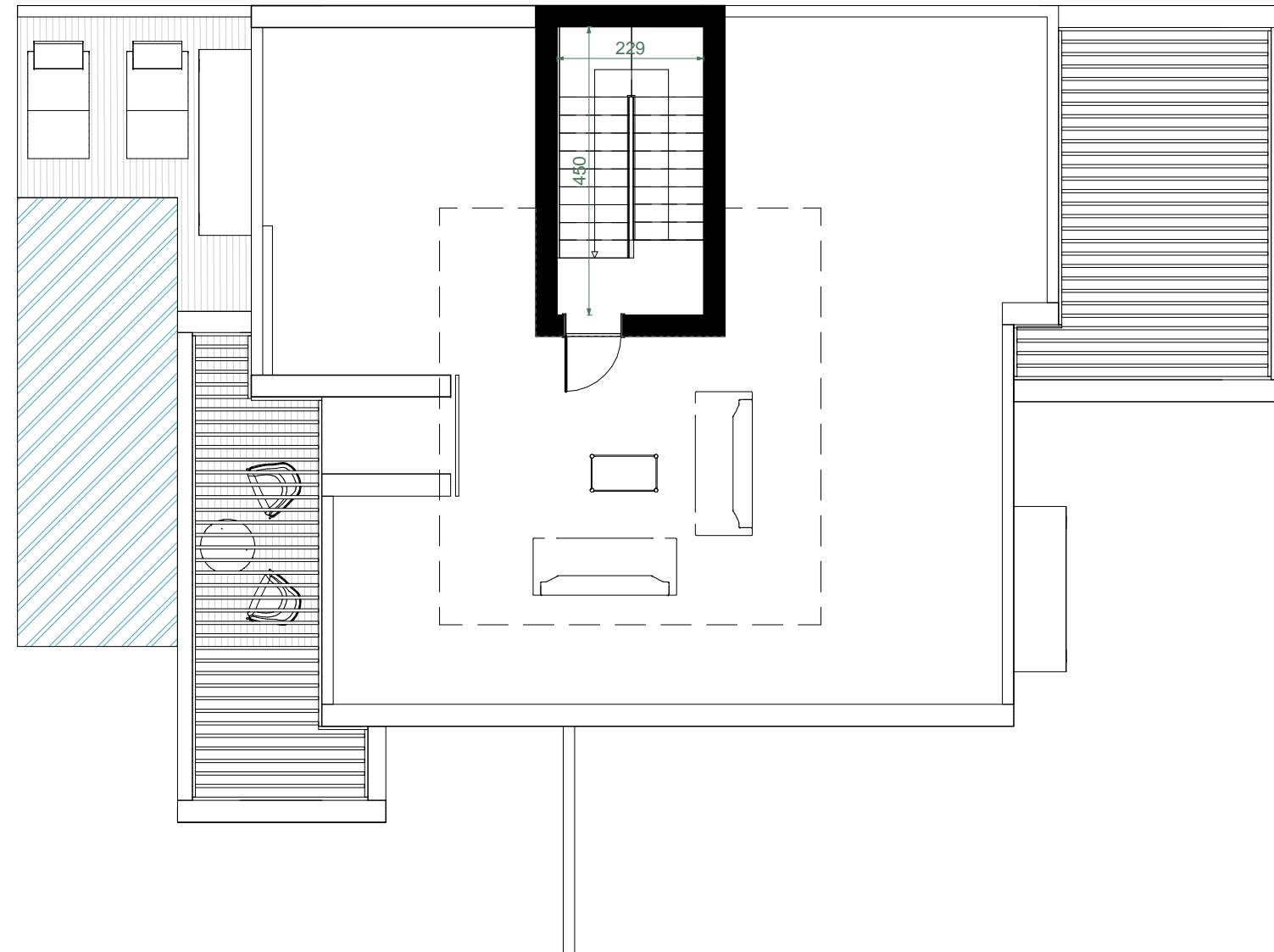
www.aaqg-international.com

AFFECTATION	VILLA TYPE 02.5
-------------	-----------------

15.23 m²

LOT	--	NIVEAU	Toiture
-----	----	--------	---------

TERRASSE ACCESSIBLE	102.00 m ²
---------------------	-----------------------



Les cotés et surfaces sont mentionnés à titre indicatif et sont susceptibles de variations dans les tolérances de cotours, les cotés techniques, faux, plafond, soffite, comus sont mentionnés à titre indicatif. Pour de raisons de lisibilité, les cotés contractuels ou réglementaires ils sont susceptibles d'être modifiés et/ou créés. La représentation des éléments de cuisine et salle de bain n'a qu'une valeur illustrative. Seuls les éléments définis dans la notice descriptive de vente sont contractuels. La représentation des haies et arbres est purement symbolique et n'a pas caractère contractuel. La surface des placards est intégrée à la surface des pièces.

		Echelle	1/100
--	--	---------	-------

N° Planche	4/4	Date	16/04/2025
------------	-----	------	------------